

Le responsable d'équipe et la sécurité :

la prévention des risques au quotidien

OBJECTIFS



- Connaître les obligations et les responsabilités en matière de sécurité,
- Promouvoir les comportements "sécurité" auprès de ses collaborateurs,
- Savoir réagir face aux situations accidentelles,
- Organiser et gérer la sécurité dans son équipe.

PARTICIPANTS



- Responsables d'équipe.

Niveau général stagiaires :

Tous niveaux

Méthode pédagogique :

Exposés illustrés d'exemples concrets et de jurisprudence.

Nombreux échanges avec les participants.

Remise d'une documentation actualisée.

Organisation de travaux en sous-groupes et en groupe :

– analyse d'accidents du travail dans la filière papier-carton (production, transformation, impression...),

– réflexions portant sur le comportement,

– conduite d'un projet d'organisation et de gestion de la sécurité dans une équipe à partir de données fournies par l'animateur.

L'intervenant, Consultant en Sécurité et Prévention, a conçu cette formation en exclusivité pour la filière papier-carton.

PROGRAMME



2 jours

►► Le cadre général de la sécurité

- Les enjeux de la sécurité
- L'organisation de la prévention :
 - la présentation de la loi du 31 décembre 1991,
 - l'architecture et organisation de la prévention des risques dans l'établissement,
 - les rôles et missions du chef d'établissement, de la hiérarchie, des travailleurs, de l'ingénieur sécurité et du CHSCT,
 - les interlocuteurs externes en sécurité et leurs rôles.
- Les obligations de l'entreprise :
 - l'accueil des nouveaux arrivants,
 - la définition des compétences en sécurité nécessaires au poste de travail en vue d'une formation adaptée,
 - les équipements de travail, les équipements de protections individuelles,
 - l'évaluation des risques,
 - l'organisation des secours incendie et aux victimes,
 - le service médical,
 - la démarche d'analyse a posteriori : analyse des accidents du travail.
- Repères sur les risques liés au comportemental :
 - le travail prescrit/le travail réalisé,
 - mesure et compréhension des écarts.

►► Le rôle spécifique du responsable d'équipe

- Identifier les principaux axes sur lesquels porter une attention particulière :
 - la documentation : les consignes de sécurité, les fiches de données de sécurité,
 - la gestion des compétences en matière de sécurité,
 - la sensibilisation et la formation,
 - l'accueil des nouveaux arrivants,
 - la communication : écoute, prise en compte des remarques et compte rendu de suivi,
 - le choix des priorités à traiter.
- Identifier les moyens à utiliser :
 - le classement de la documentation,
 - la connaissance des risques et des obligations réglementaires, avec l'aide du conseiller sécurité et du service formation,
 - le plan de formation, en collaboration avec le service formation et la hiérarchie,
 - l'accueil des nouveaux arrivants par les différents interlocuteurs,
 - les points d'information aux postes de travail, sur la ligne, dans l'atelier, dans le service...,
 - les rencontres formelles et informelles,
 - les tableaux de critères.
- Organiser son temps de travail pour intégrer la sécurité au quotidien :
 - l'identification des priorités : l'intégration de l'ensemble des missions de management dans le temps de travail,
 - les choix selon les critères de gravité : situations à caractère exceptionnel.

RÉF. : S47

Cette formation est réalisée à la carte

Tarif : nous consulter

DURÉE, DATES ET LIEUX :

À CONVENIR

RENSEIGNEMENTS :

Tél : 01 53 89 24 70 - Fax : 01 53 89 24 71

Mail : contact@irfip.org

Formation réalisable

sur mesure et sur site